

# Notre ami Dominique Dattola primé à Blois !

Rendez-vous de l'Histoire de Blois

Remise du prix de l'Initiative Laïque 2013 à l'association AZOTH Studio

pour son documentaire « Les 3 Vies du Chevalier »

le 11 Octobre 2013 à 19h00 à la Halle au Grains à l'occasion de la conférence inaugurale

Discours de Dominique Dattola réalisateur du film

Bonsoir à tous et merci au jury d'avoir plébiscité « Les 3 Vies du Chevalier » pour le prix de l'initiative laïque 2013 des Rendez-vous de l'Histoire de Blois en mon nom et aux noms des cent cinquante collaborateurs qui se sont battus farouchement à mes côtés pour faire émerger ce projet cinématographique.

« Les 3 Vies du Chevalier » est un récit documentaire musical de 110 minutes qui retrace l'histoire de la liberté de penser en France depuis l'ancien régime jusqu'à aujourd'hui au fil du procès du Chevalier de la Barre exécuté en 1766 pour ne pas avoir ôté son chapeau au passage d'une procession religieuse ; au fil de la lutte de ses défenseurs pour obtenir sa réhabilitation et promouvoir la Laïcité.

Treize ans de travail pour aboutir début Septembre 2013 à un ouvrage que j'ai souhaité grand public ; un film d'ouverture au débat citoyen ; un film dédié à l'éternelle jeunesse.

C'est de Montréal la semaine dernière que j'ai appris ma nomination à Blois. L'Association des Humanistes du Québec, en plein débat sur la charte des valeurs, m'y avait invité pour présenter mon film en avant-première nord américaine.

Le film cherche maintenant son distributeur et ce prix facilitera sans doute sa promotion. Dans ce combat, j'ai fait ma part. Merci.

# Démission du jury d'agrégation d'histoire

*L'IRELP porte à la connaissance de ses lecteurs cette lettre collective de démission et assure les signataires de son plein soutien*

Démission du jury d'oral de l'agrégation externe d'histoire,  
16 septembre 2013

mardi 17 septembre 2013

Cher(e)s collègues,

En juillet dernier, les historiens membres du jury d'oral de l'Agrégation externe d'histoire ont exprimé leur crainte de voir le Ministère de l'Education Nationale nommer sans la moindre concertation un représentant de l'Inspection générale à la présidence du jury. Au-delà du symbole, il s'agissait de mettre en garde contre le risque d'affaiblir l'Agrégation en découplant de la recherche la préparation d'un concours d'excellence.

Les interventions et le courrier signé par tous les membres enseignants-chercheurs historiens du jury sont restés lettre morte. La nomination du nouveau président du concours est désormais officielle :

<http://www.education.gouv.fr/pid255...>

Elle revient à l'Inspecteur général Yves Poncelet, vice-président du concours 2013.

Il est important que collectivement les historiens universitaires aient conscience de ce qui est en jeu : après les effets dramatiques de la mastérisation, le rythme éreintant des réformes qui ont affecté le CAPES, désormais,

c'est l'Agrégation qui est visée. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner qu'à très court terme l'Agrégation ne sera plus l'Agrégation, alors même qu'au fil des années les jurys successifs avaient fait évoluer le concours progressivement et dans une large concertation. Si l'Agrégation clone à court terme le Capes nouveau style, elle n'aura bientôt plus aucune raison d'exister.

Des présidents de jurys d'Agrégation ont déjà été choisis au sein de l'Inspection générale, mais dans un contexte tout à fait différent. Aujourd'hui, ce qui menace, c'est la poursuite, comme pour le CAPES et les Masters MEEF, de l'entreprise visant à écarter l'Université de la formation des enseignants. A terme, c'est l'ensemble de notre offre de formation qui s'en trouvera un peu plus fragilisée.

Depuis le 5 juillet, le Ministère de l'Education Nationale avait le temps, si telle avait été son intention, de dialoguer avec le jury. Au contraire, aucune réponse ne lui est parvenue et le jury a été systématiquement tenu à l'écart de toute la procédure qui a conduit à la nomination d'un nouveau Président. Ses membres pensaient mériter un autre traitement de la part des autorités de tutelle, dans la mesure où le bon déroulement du concours repose largement sur l'engagement et le dévouement collectif pour faire vivre le concours et en maintenir la qualité scientifique.

Les 15 signataires ne souhaitent pas continuer à participer au jury d'oral pour la prochaine session dans ces conditions, et ont le 16 septembre au matin adressé une lettre de démission au Ministère de l'Education Nationale.

Bien cordialement à toutes et à tous,

Christophe Chandezon, Vice-président, Professeur d'histoire ancienne, Université Paul-Valéry – Montpellier III

Jean-Louis Gaulin, Vice-président, Professeur d'histoire médiévale, Université Lumière – Lyon 2

Reynald Abad, Professeur d'histoire moderne, Université Paris IV-Sorbonne

Pierre-Yves Beaurepaire, Professeur d'histoire moderne, Université de Nice Sophia – Antipolis, Institut Universitaire

de France

Michel Bertrand, Professeur d'histoire moderne, Université de Toulouse, Institut Universitaire de France

Philippe Chassaing, Professeur d'histoire contemporaine, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3

Sophie Dulucq, Professeure d'histoire contemporaine, Université Toulouse – Le Mirail

Thierry Dutour, Maître de conférences d'histoire médiévale, Université Paris IV-Sorbonne

Xavier Huetz de Lempis, Professeur d'histoire contemporaine, Université Nice Sophia Antipolis

Frédérique Lachaud, Professeur d'histoire médiévale, Université de Lorraine

Christel Müller, Professeur d'histoire grecque, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Eric Perrin-Saminadayer, Professeur d'histoire grecque, Université Paul-Valéry – Montpellier III

Pierre Ragon, Professeur d'histoire moderne, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Bertrand Schnerb, Professeur d'histoire médiévale, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3

Nicolas Tran, Professeur d'histoire romaine, Université de Poitiers, Institut Universitaire de France